



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E194183

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2024

ÉDITÉ LE 08/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/12/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 793797283

Siret : 793 797 283 00116

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8016104

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000005646412904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 6010258404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : ISERBA

9 RUE LOUIS DELAGE
ZAC DE LA BILIAIS DENIAUX
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

Téléphone : 04 78 80 11 21

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : carole.alcaraz@iserba.fr

Responsabilité légale :

GROUPE ISERBA (314 526 393) / DEGORGÉ NATHALIE DIRECTRICE GÉNÉRALE /
DEGORGÉ THIERRY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	21/09/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/09/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	21/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.